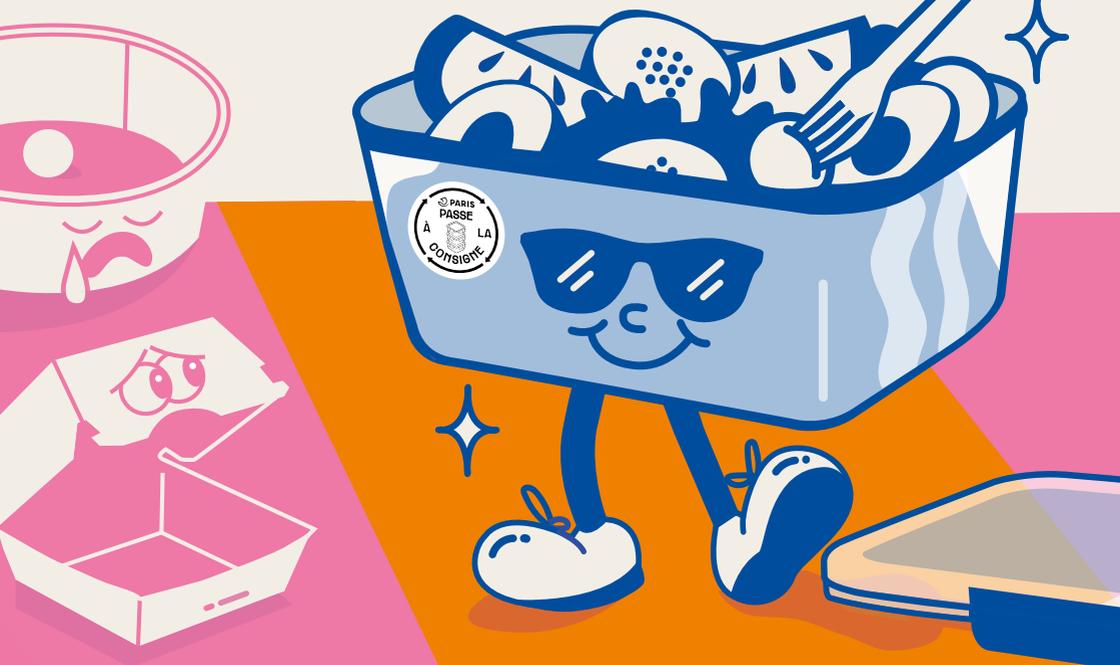


L'EMBALLAGE À USAGE UNIQUE, C'EST PLUS AUTOMATIQUE !



**Commerçants, passez aux emballages réemployables
pour la vente à emporter = des économies,
moins de déchets, des clients fidélisés.**

Vous êtes un acteur parisien de la restauration et vous proposez de la vente à emporter ?

La Ville de Paris vous accompagne pour passer aux emballages réemployables !



Comment ?

- La Ville a mis en place un [guide](#) qui vous présente les solutions existantes et les financements disponibles.
- Si vous hésitez à vous lancer, vous pouvez tester gratuitement pendant 3 mois des emballages réemployables en sélectionnant l'offre qui vous convient le mieux dans notre [catalogue](#).

Vous avez des besoins ponctuels en vaisselle réemployable ?

Bénéficiez [d'offres et de tarifs préférentiels](#) spécialement conçus pour les acteurs de l'évènementiel parisien.

Toutes les informations et supports mentionnés ci-dessus sont à consulter sur paris.fr/consigne-commerces

Vous êtes déjà engagés et souhaitez gagner en visibilité ?

Une adresse à contacter dae-consigne@paris.fr pour :

- vous faire référencer sur la cartographie des restaurants proposant des emballages réemployables : paris.fr/consigne
- et/ou recevoir un autocollant « **Paris passe à la consigne** » afin de valoriser votre engagement sur la vitrine de votre établissement.